

Compte-rendu de la réunion de
Commission locale de développement rural
13/06/17 - Maison des Associations - Wellin



Marloie, le 14 juin 2017

Présents :

Anne BUGHIN, Valery CLARINVAL, Bruno MEUNIER, Gaëtan DEWASMES, Philippe GILLES, Philippe CORBEEL, Valérie TONON, Christian VAN SANTE, Marie-Noëlle DOUTRELUINGNE, Arthur PONCIN, Philippe ALEXANDRE, Catherine BUGHIN, Annick MAHIN, Claude GREGOIRE, Jacqueline HAUSEN, Jean-Luc ENGELS, Jean-Marc SIMON, Richard GROYNNE, Pierre DUFOING, Anne-Sophie NENNEN, Dominique CREPIN, Arthur GOLINVAUX;

Katty ROBILLARD, Agent-relais pour l'ODR à l'administration communale ;

Stéphane MOTTIAUX, Auteur de PCDR du bureau d'études IMPACT Sprl ;

Esther ZAEITYDT et Catherine SERVOTTE, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

Excusés :

Guillaume TAVIER, Bernard ARNOULD, Robert MARCHAL, Jean LEONET, Aurore FUFZA, Alain BERNARD, Odile PHILIPPOT, François REMACLE, Mélissa TONNEAU, Marie VONECHE, Anne-Marie MOTTET, Carine RUIR, Etienne LUCY, Paulette COLLEAUX.

Madame Anne Bughin, Présidente de la CLDR et Bourgmestre de la commune de Wellin, accueille les participants et présente l'ordre du jour de la réunion. Elle remercie chacun des membres de la Commission pour leur présence et cède la parole aux agents de la Fondation rurale de Wallonie.

1. La minute d'info locale

Esther Zaetydyt invite la CLDR à annoncer les prochaines activités prévues dans la commune :

- 17 & 18/6 : apéros des Saltimbanques et de l'Amicale de l'école sur la grand'place de Wellin
- 18/6 : marche ADEPS à Lomprez avec Natagora
- 21/6 : concert de l'Académie de musique à 19h
- 22/6 : don de sang à Sohier de 15h à 20h
- 25/6 : fête et barbecue de l'école St-Joseph
- 26 > 29/6 : expo « Sois jeune et exprime-toi » à la MDA, avec vernissage le 23/6 à 19h
- 1/7 : bal en plein air au hall omnisports de Wellin
- 8/7 : méchoui à la salle de Halma
- 6/8 : marché du terroir à Sohier
- 26 & 27/8 : fête de Froidlieu

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 mai 2017

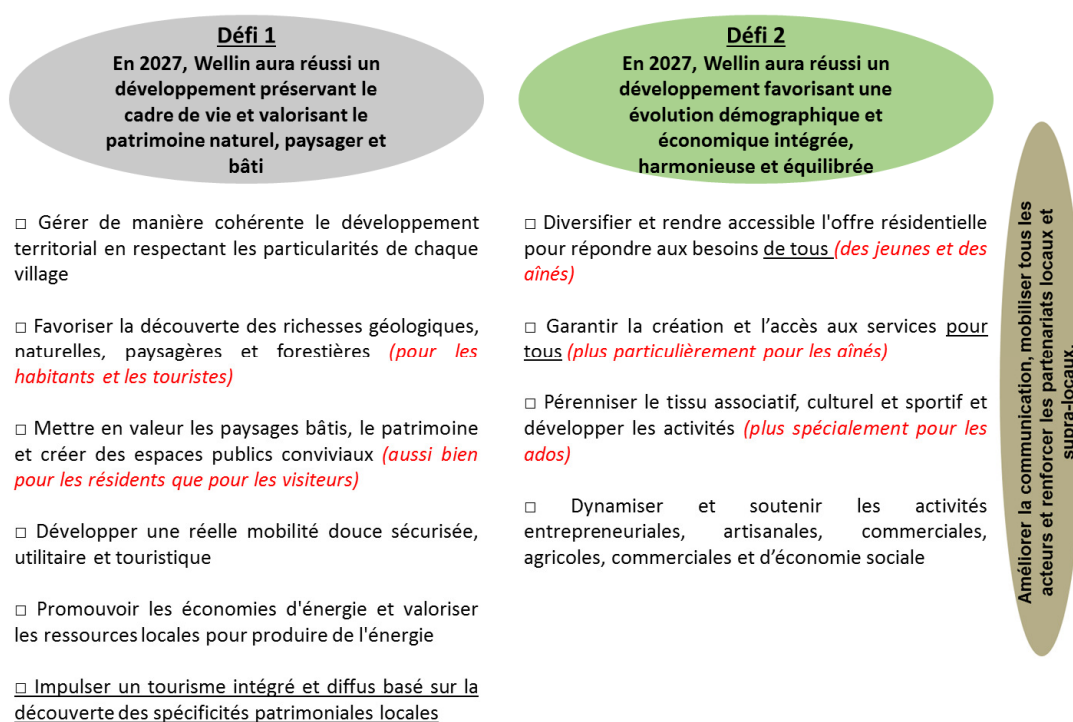
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Hors de ce compte-rendu, quelques membres de la CLDR ont plusieurs remarques/questions :

- *A Fays-Famenne, des touristes viennent boire de l'eau à la fontaine... mais est-ce que l'eau est potable ? Si ce n'est pas le cas, la Commune est invitée à placer un panneau du type 'eau impropre à la consommation'. → la Bourgmestre en prend note.*
- *Quand a-t-on fait un retour du GT énergie ? → la synthèse a été faite en CLDR du 7/3/17.*
- *Une membre a envoyé deux idées de projets à la mi-mars, avant la fin de la prolongation accordée à la CLDR pour l'appel à projets → la FRW les a bien reçus.*

3. Retour sur la stratégie améliorée suite aux Groupes de travail

Pour rappel lors de la dernière CLDR, la stratégie provisoire du PCDR a été modifiée suite aux résultats des groupes de travail et visite de terrain ; les membres de la CLDR ont réagi sur la proposition de l'auteur pour arriver à cette version intermédiaire :



Esther Zaeytydt en reprend les éléments principaux : il y a deux défis correspondant chacun à la ressource (importance du cadre de vie) et problématique (stagnation de la démographie) majeures identifiées lors du diagnostic. Les objectifs du 3^e défi ont été refondus dans les défis 1 et 2. Quant à l'objectif « tourisme », la CLDR souhaitait le voir apparaître en tant que tel dans la stratégie et non pas injecté dans les autres objectifs comme le propose l'auteur (parenthèses rouges). Pour les publics cibles du défi 2 (parenthèses rouges), la CLDR désirait également avoir une vue d'ensemble des projets avant de se prononcer. Enfin, la stratégie est toujours traversée par un fil rouge lié à la communication et aux partenariats.

→ La CLDR est d'accord avec cette version intermédiaire de la stratégie.

4. Tableau d'actions et de projets : discussion et tri

La FRW enchaîne avec le tableau de projets et propose la méthode suivante :

Vu qu'il y a 94 projets à ce stade, parmi lesquels des doublons, qu'il y a des projets sans doute peu réalistes, que le PCDR n'est pas un catalogue de projets et qu'il faut un relatif équilibre entre les objectifs, l'idée est de passer en revue chaque projet et de s'interroger, se positionner sur chacun d'eux :

- Le garder ?
- Le mettre en Lot « 0 » (soit un projet déjà en cours et répondant à la stratégie) ?
- Le basculer vers un Lot « recommandations » vers la Commune ou une autre structure ?
- L'abandonner ?

Pour le Lot « recommandations », un membre de la CLDR se demande dans quelle mesure les 'autres' structures seront au courant des projets qu'elles vont porter → la FRW leur transmettra. Pour les aspects de communication (fil rouge), une rubrique spécifique figurera dans chaque fiche-projet.

NB : *en préalable à la réunion, les membres de la CLDR ont reçu ce tableau de projets pour une lecture à domicile. Le tableau est composé de 3 colonnes : la 1^{ère} avec l'intitulé du projet, la seconde avec des informations utiles à la compréhension ou des questions si le projet manque de précisions, la dernière avec l'avis du Collège.*

→ **Les résultats de ce travail sont encodés dans le tableau de projets repris en annexe.** Vu le timing de la réunion, le défi 2 sera traité lors d'une prochaine CLDR fixée début septembre.

A noter que pendant l'été 2017, l'auteur et la FRW rédigeront un cahier de projets pour le 1^{er} défi passé en revue. Ce cahier reprendra, pour chaque projet, une feuille A4 descriptive de manière à ce que la CLDR puisse se positionner et voter les lots en temps voulu. Le cahier sera remis aux membres une fois tous les objectifs et projets traités.

5. Divers

La FRW relaie deux appels à projet :

- **Wallonie en fleurs** : appel à projet - pour les associations et/ou communes - qui soutient et encourage le fleurissement des villes et villages wallons. Le gagnant reçoit un label et un panneau signalétique à placer à l'entrée du territoire. Deadline : 30 juin !
- **Subventions en mobilité douce** : appel à projets qui soutient la concrétisation d'aménagements en faveur des cyclistes et piétons. L'aménagement de connexions au RAVeL et de liaisons inter-villages sera privilégié pour les projets candidats à une subvention de max. 100.000 € (25% de part communale). Deadline : 4 août ! → Après débat, la CLDR et les représentants politiques préfèrent attendre l'approbation du PCDR pour prétendre à davantage de subsides, notamment transcommunaux.

La FRW remercie les membres de la CLDR pour leur participation et la Commune pour le verre et les sandwiches offerts.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Catherine Servotte et Esther Zaeytydt

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE
Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

Annexe au compte-rendu de la CLDR de Wellin du 13/06/17 (défi 1 travaillé mais pas le défi 2)		
Légende :		
En orange les projets conservés par la CLDR		
En jaune, les projets basculant en LOT 0 (en cours et répondant à la stratégie)		
En mauve, les projets abandonnés		
En rose, recommandation à la Commune ou autre structure		
En gris, les projets sur lesquels la CLDR doit encore se positionner		
Défi 1 : En 2027, Wellin aura réussi un développement préservant le cadre de vie et valorisant le patrimoine naturel, paysager et bâti.		
Objectif 1 : Gérer de manière cohérente le développement territorial en respectant les particularités de chaque village		
Intitulé du projet	Explication (quoi?)	Argument (pourquoi?)
1.1 Regrouper à l'avenir les nouvelles infrastructures sportives de manière cohérente		Le déplacement des terrains de foot B et de tennis sur le site de l'actuel Hall sportif semble compromis, faute de place. Grignoter du terrain sur la ZAE serait administrativement très lourd voire impossible. Il faut cependant à l'avenir concentrer les nouvelles éventuelles infrastructures sportives aux mêmes endroits (zone terrain de foot B à développer).
1.2 Créer un nouveau quartier innovant avec des logements intergénérationnels à Wellin	Lieu pas encore défini	
1.3 Aménager le parking de la rue Fort-Mahon	Affectation pas encore définie : En espace public ? En logement ? En parking? Lieu d'expression pour les jeunes (skate-park, ...)	Il faut en tout cas garder une partie de l'espace pour du parking
1.4 Réaliser un Guide communal d'urbanisme - Aides aux procédures	Pour conserver les caractéristiques architecturales de la région - Attention aux jeunes ménages avec parfois peu de moyens. A implémenter par la commune dans le futur cahier d'aide au procédure. Pourquoi ne pas travailler sur le sujet en CCATM et inviter le futur Parc naturel à y travailler également. A voir si le guide est le 'bon' document ou c'est une charte urbanistique qui est plus pertinente.	A implémenter par la commune dans le futur cahier d'aide au procédure. Pourquoi ne pas travailler sur le sujet en CCATM et inviter le futur Parc naturel à y travailler également.
1.5 Etude sur le devenir de la ZAE de Chanly et mise en œuvre	Même si l'avenir du site est inconnu, une opportunité future à ne pas louper. Liens à faire avec la liaison Neupont-Chanly et les bords de Lesse à Chanly	
Objectif 2 : Favoriser la découverte des richesses géologiques, naturelles, paysagères et forestières (pour les habitants et les touristes)		
2.1 Préservation, mise en valeur, extension du patrimoine naturel lié à la Calestienne et actions de communication sur les richesses naturelles de la commune en s'appuyant sur l'attrait des forêts subnaturelles	Fusion des actions 2.1 (axée sur la Calestienne) et 2.4. (actions de communication sur les richesses naturelles dont les forêts subnaturelles). L'action 2.1 reprend déjà : l'ouverture, au public, de la réserve naturelle à Froidlieu, la création d'un sentier découverte de la flore et du patrimoine sylvoicole de la Calestienne au départ de Froidlieu ainsi que la restauration et gestion des pelouses calcicoles. Ne pas oublier de communiquer sur les outils de gestion de l'environnement à Wellin. L'OT va y travailler aussi + GT nature	La Calestienne et les forêts subnaturelles sont deux spécificités entre autres du riche patrimoine naturel de la commune, autant les grouper même si la Calestienne a un statut (et pas les forêts subnaturelles). Le GT nature a envie de créer un sentier didactique de la Calestienne vers des milieux ouverts et semi-ouverts. On pourrait créer une sorte de 'maillage' autour de la Calestienne s'il y a différents "points de chute" ou activités sur le thème dans la Commune.
2.2 Créer un circuit de géocaching sur un sentier balisé existant le long de l'eau, la Lesse en particulier		Le Contrat de Rivière Lesse prend déjà l'action en main, mais pas nécessairement en bord de Lesse.
2.3 Actions de mise en valeur des paysages de Wellin	Placer une table d'orientation au belvédère, améliorer le point de vue de la Marlière + d'autres points de vue? (inventaire à faire pour aller + loin). Action de communication et signalisation à prendre en compte.	
2.5 Création d'un groupe de travail nature rassemblant les acteurs de l'agriculture, la forêt et l'environnement	Un GT nature s'est réuni dans le cadre du PCDR. L'idée est de le réunir 2 ou 3 fois par an. Les agriculteurs seraient intégrés à la démarche dans un second temps.	La Commune doit impulser ce GT nature, à l'instar du GT tourisme dans l'ancien PCDR.
2.6 Incitation des particuliers et collectivités à la création de vergers, mares, etc. pour favoriser la biodiversité	Possibilité d'avoir des subsides de la Région Wallonne et du Life prairies bocagères	D'abord, la Commune doit organiser une séance d'information avec Natagriwal qui aide les particuliers, les informe sur les primes et s'occupe de ces thématiques. Le GT nature peut ensuite et en parallèle contribuer à réaliser cette action de sensibilisation.
2.7 Accompagnement des petits propriétaires forestiers au niveau de la valorisation de leurs parcelles		La Commune souhaite lancer l'action dès maintenant avec l'appui de la Cellule des petits propriétaires privés
2.8 Création d'un label (trans)communal valorisant le bois/chêne local	A développer au niveau de Wellin (et pas à l'échelle transcommunale ou du futur parc naturel) car c'est spécifique à Wellin et d'ailleurs la scierie de Chanly est un bon 'ambassadeur'.	Le chêne de Wellin est méconnu. Or, il mériterait un label intéressant à valoriser auprès des marchands (économie locale) et auprès des habitants.
2.9 Création d'un PCDN	Avant qu'un PCDN ne soit lancé, il faut l'accord du ministre de tutelle, lancer et mener une étude du réseau écologique, réfléchir à des actions, avoir un employé communal qui y consacre du temps...	Le GT nature (DNF présent) et les nombreuses associations nature de la commune font déjà ce travail.
Objectif 3 : Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux (aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs)		
3.1 Rendre le cœur de Wellin plus convivial	Sa Grd-Place, revoir sa position ? Place au piéton (effet carrefour-routier). Aménagements proposés allant du contournement des poids lourds à un léger aménagement convivial (mobiliers urbains, végétalisation et éclairage). A préciser	Un gros réaménagement est financièrement très compliqué, d'autant que la place a été refaite en 1999. Il convient également de noter que le projet, dans son idée originelle, nécessite une refonte complète de la circulation traversant Wellin.
3.2 Aménager l'espace public de Froidlieu liant l'église, avec le parking et le site de fouilles archéo.	Liens à faire avec le 2.1. Attention que le parking doit rester un lieu polyvalent permettant la tenue de la fête annuelle	
3.3 Aménager la zone de loisirs contiguë à la maison de village de Lomprenz	Aire mobilhome, plaine de jeux, valorisation des remparts...	Attention conserver une zone libre pour les festivités et limiter le nombre de mobilhome.
3.4 Aménager les bords de Lesse à Chanly	Tables pique-nique, poubelles, etc. Pas de passerelle nécessaire!	
3.5 Aménager deux espaces publics à Halma l'un près de l'église et l'autre dans le nouveau lotissement		
3.6 Rénover toutes les églises de l'entité		Financièrement très compliqué. Pas nécessaire pour toutes les églises et pas réaliste.
3.7 Réaffecter l'église de Fays-Famenne	En logement? Maison de village? Donc désacralisation! Accord de l'évêché nécessaire	Idee de gîte soulevée mais pas subsidiaire par le Développement rural
Objectif 4 : Développer une réelle mobilité douce sécurisée, qu'elle soit utilitaire ou touristique		
4.1 Créer une plate-forme de co-voiturage à destination des habitants de la Commune	Nécessite un professionnel pour la création en ligne.	A réaliser via le site communal ou imaginer l'action en transcommunale avec Tellin par exemple - liens à faire avec le PAED
4.2 Aménager et sécuriser les abords de l'école de Lomprenz	La DGO1 va rénover toute la traversée de Lomprenz avec des voies cyclo-piétonnes mais l'utilisation du parking devant l'école est anarchique. D'où l'idée de garder le projet pour organiser le parking, aménager les abords et pour un futur achat de terrain à l'arrière en vue d'agrandir le parking, l'aire de jeux, etc.	
4.3 Améliorer le système de dépose-minute pour l'école St-Joseph (espace à l'arrière) à Wellin	La Commune n'est pas propriétaire - à étudier sur le chemin qui mène au cimetière.	
4.4 Aménager les espaces publics entourant l'église de Lomprenz	Deux espaces : bosquet et place du Château	
4.5 Créer un réseau de mobilité lente intra et intercommunal	Cette fiche comprend la piste cyclable en liaison avec le Val des Seniors et le Home des enfants, "Amélioration des chemins pédestres - Résoudre les conflits entre utilisateurs (touristes, forestiers, agriculteurs...)", "Sécuriser la traversée entre le Val des seniors et le Home des enfants à Chanly"	
NEW Réaliser la liaison lente Chanly-Neupont		Fiche issue de la précédente car priorité à la liaison Neupont-Chanly
4.6 Aménager les points noirs en matière de sécurité routière dans la commune	Comprend les différents points noirs relevés lors d'un inventaire réalisé avec l'IBSR	
4.7 Soutenir les initiatives privées de déplacements alternatifs	Trottinettes, rollers, hoverboard, segways, vélos électriques, etc. Un village français a acheté des vélos électriques pour les louer à des citoyens (qui pouvaient les acheter à terme), ainsi la commune a réduit les déplacements auto de 25%.	A mettre en lien avec le PAED (fusion fiche 4.7)
Objectif 5 : Promouvoir les économies d'énergie et valoriser les ressources locales pour produire de l'énergie		
5.1 Actions de sensibilisation et de communication sur l'énergie	Action du PAED - (concours, conférences, ateliers, mise à disposition de caméra thermique...pour tout public)	
5.2 Incitation des Wellinois à améliorer l'efficacité énergétique de leurs logements et à utiliser une énergie verte	Action du PAED - (isolation, pompes à chaleurs, panneaux solaires...)	
5.3 Mise en place d'une centrale d'achats citoyenne axée sur l'énergie	Action du PAED - (acquisition à bas prix de luminaires, électroménager basse consommation)	
5.4 Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics, tertiaires et industriels	Action du PAED - (sensibilisation, information)	
5.5 Développement de projets énergétiques utilisant des sources renouvelables	Action du PAED - (biomasse, solaire)	
5.6 Incitation des citoyens au covoiturage et à l'éco-conduite	Action du PAED	
5.7 Remplacement de véhicules privés et communaux par des véhicules électriques avec installation de bornes	Action du PAED	
5.8 Engagement d'un employé administratif en charge de l'énergie	Action du PAED	Pas d'engagement, matière attribuée à un membre du personnel existant
5.9 Jumeler la commune avec Kaindorf (Autriche) pour un projet de réduction des émissions de CO2		Aucun résultat dans une recherche Google et la Commune a déjà un jumelage existant.
Objectif 6 : Impulser un tourisme intégré et diffus basé sur la découverte des spécificités patrimoniales locales		
6.1 Développer le potentiel touristique de Sohier et le mettre en œuvre	Ouverture récente du laboratoire de la vie rurale, des marchés du terroir, d'une promenade didactique dans le village et autour de l'étang mais ce n'est pas suffisant, il y a toujours à faire, notamment le parking (repréciser l'intitulé?)	
6.2 Aménager les bords de Lesse à Neupont	Etre plus général que l'espace autour de la passerelle Maria et dans le parking en face. Parler du long de la Lesse à Neupont	
6.3 Créer des circuits thématiques	Fiche globale comprenant des circuits différents : promenade sur les différentes périodes de l'histoire, sur le patrimoine religieux, sur les paysages.	
NEW Créer un parc ludique et didactique transcommunal	Le parc ludique pourrait intégrer un site d'accrobranche et un sentier des 5 sens	
6.4 Aménager/nettoyer/renforcer l'accueil touristique en passant par la Sortie E411 (= Chance)	Idee d'un symbole représentant la Commune incitant les automobilistes à visiter Wellin (pierre pour les carrières, fleurs pour Sohier, Géants...).	Lot 0 pour l'impact paysager de la nouvelle ZAE mais quid de la 1ère ZAE qu'on voit depuis la route? La Commune va interroger Idelix. Quid du futur Parc naturel?
6.5 Soutenir l'installation d'Horeca à Sohier		
6.6 Aménager les bords de Lesse à Chanly et faire reconnaître Chanly comme zone de baignade	Fusion de l'action 3.4 'Aménager les bords de Lesse à Chanly' avec l'action 6.6 'Faire reconnaître Chanly comme zone de baignade'. La zone de baignade est conditionnée par l'épuration des eaux de Daverdisse.	
6.7 Améliorer la visibilité et la promotion touristique de Wellin (positionnement axé sur la région)	Slogan, outils numériques, panneaux pub' sur gd-place, charte graph.unique, set de table réalisé par la Maison de Tourisme... Liens avec le 2.4 qui est fusionné avec le 2.1. + Tâche de l'engagement tourisme (nouveau 1/2 temps)	
6.8 Organisation de formations en langues pour les acteurs touristiques voire économiques au sens large		La Commune doit promouvoir et communiquer sur les formations existantes
6.9 Organisation de réunions de coordination entre les acteurs et structures touristiques		La conclusion du GT tourisme est que la Commune impulse une réunion touristique une fois par an.
Défi transversal : Améliorer la communication, mobiliser tous les acteurs et renforcer les partenariats locaux et supra-locaux		